

# Chronologie du meurtre de Karine et Jacques par Fazia, Messaoud...



Un simple fait divers. Je me demande d'ailleurs pourquoi je me fatigue à le commenter. Tellement banal, tellement quotidien. Lorsque j'en parle autour de moi, j'entends invariablement : mais il y a toujours eu des crimes ici, regarde donc Fourniret, regarde Marc Dutroux, et Dupond de Ligonès. Exact. Il y a toujours eu des monstres. Actuellement, c'est leur accumulation qui terrorise. Des Jack l'éventreur dans le moindre recoin de France. Qu'on introduit chez nous sans même nous demander notre avis. Que nous entretenons de nos propres sous, gagnés à la sueur du front. Et puis, pour encore intensifier la perversion, on ne nous dit rien. Pire encore, on nous interdit d'en parler. Car, comme chacun sait, 434 députés ont voté cet été en faveur de la lutte contre la « cyberhaine », monstrueux produit de la modernité connectée. Seules 33 voix se sont élevées contre ce projet de loi dite « Avia », du nom de son auteur, la députée LREM Lætitia Avia, également connue sous le surnom de « cannibale » qui oblige

les plateformes et moteurs de recherche de retirer les contenus « haineux » sous 24 heures, sous peine d'amendes allant jusqu'à 1,25 millions d'euros.



Laetitia Avia, députée LREM

On se croirait revenus aux plus grandes heures du Congrès soviétique des députés du peuple. Un projet infernal : il s'agit de « protéger les Français » mais surtout d'empêcher toute expression déviationniste. A quand la loi anti-colère, anti-haine, anti-tristesse, anti-pensée ? Tant que vous y êtes pourquoi ne pas interdire les feuilles qui tombent en automne ?



## **Chronologie des meurtres :**

### **21 octobre**

6 h du matin, Karine se rend chez Jacques Samson, 84 ans, pour lui prodiguer des soins. A 7 h 15, son corps supplicié est retrouvé dans un champ, recouvert de sang les mains ligotées par un câble téléphonique. Lardée de plusieurs coups de couteau au thorax, au visage et au cou.

### **22 octobre**

Montargis : dans la journée, les militaires s'inquiètent de la disparition de Jacques (84 ans). Ils se rendent à son domicile, à 2 km de Pannes, où Karine a été retrouvée assassinée la veille. Elle était infirmière libérale à Chalette-sur-Loing. Présidente départementale du Syndicat national des infirmières et infirmiers libéraux. Tous les matins, dès 6 heures, la courageuse soignante effectuait la tournée de ses patients (Pendant que ses assassins en écrasaient encore tranquillement, se préparant à une nouvelle journée de glande).

Les gendarmes trouvent le cadavre en travers de son lit. Selon l'autopsie, il est mort après avoir reçu moult coups de poing à la tête. Vous me permettrez ici une remarque tout à fait personnelle : tabasser un vieil homme, qui plus est malade, est d'une lâcheté inimaginable. À elle seule, elle serait un indice sérieux pour l'identification du tueur. Élément particulièrement barbare : il a été amputé des deux mains. Outrage gratuit, inutile, odieux. Ses mains n'ont pas été retrouvées.

### **28 octobre**

Rien ne filtre de l'enquête qui se poursuit. Les gendarmes de la section de recherches d'Orléans poursuivent leur travail d'enquête pour élucider le double meurtre.

## 4 décembre

Coup de tonnerre dans l'enquête, huit personnes ont été interpellées ce mercredi 4 décembre, à l'aube. L'enquête vient de connaître une avancée spectaculaire. À l'aube, des militaires de la gendarmerie interviennent pour procéder à plusieurs interpellations. Des suspects sont confondus par l'ADN. Les deux suspects étaient les voisins directs de Jacques Samson.

## 6 décembre

**Fazia Megchiche** 40 ans, pondeuse prolifique (sept mouflets voués à la cagnardise), sans-emploi, prostituée occasionnelle, hébergeait son frère **Messaoud Megchiche** 33 ans depuis sa sortie de tôle. Elle avait même travaillé au noir comme femme de ménage pour l'octogénaire et savait donc que l'alarme était désactivée, qu'il dormait la fenêtre ouverte, qu'il vivait seul. Avait-elle-même la clé ? Une question que je me pose : Fazia la tueuse, la coupeuse de mains, était-elle voilée par « pudeur » ? Le frangin, polytoxicomane – bel exemple pour les rejetons – avait été incarcéré pour trafic de stupéfiants. Ils sont mis en examen. Si la piste crapuleuse reste privilégiée, des zones d'ombre demeurent. « Les investigations des gendarmes ont permis de les impliquer sur la foi d'éléments scientifiques, de téléphonie et des témoignages, confie le procureur.

## 8 décembre

Jeannine Samson, la sœur de l'octogénaire a toujours de nombreuses questions. « J'aimerais savoir combien de temps ils l'ont battu, à quelle heure ils sont arrivés, à quelle heure ils sont partis et où ils ont mis ses mains », explique-t-elle. Elle souhaite que justice soit faite.

Une troisième crapule, **Mehmet Sari** (54 ans), a également été mis en examen et écroué pour non-dénonciation de crime.

Pendant ce temps, le mouvement « Tous migrants », qui porte assistance aux clandestins, et l'Association nationale d'assistance aux frontières pour les étrangers ont été récompensés de leur action des mains de la grande Nicole en personne. Elle a rendu hommage aux personnes qui « par leur courage, leur dévouement au service de l'autre, œuvrent dans des conditions parfois difficiles pour ériger les principes des droits de l'homme en une réalité »

[https://www.valeursactuelles.com/societe/le-gouvernement-recompense-deux-associations-daide-aux-migrants-113817?fbclid=IwAR2zKp2eJ415JejFgprdm0zzjpVkGyfZmKe2\\_gmoEwc4TJ6ILaRAoJtekI4](https://www.valeursactuelles.com/societe/le-gouvernement-recompense-deux-associations-daide-aux-migrants-113817?fbclid=IwAR2zKp2eJ415JejFgprdm0zzjpVkGyfZmKe2_gmoEwc4TJ6ILaRAoJtekI4)

Imaginez que j'écrive cela dans un roman, vous hurleriez à l'excès, affirmeriez que c'est trop gros, que cela ne passe pas ! Seulement, c'est la triste, l'épouvantable réalité.

Le journaliste Julien Dir écrivait il y a juste trois mois :  
*Je n'en peux plus de me lever chaque matin et de découvrir, horrifié, en faisant une revue de presse, que certains de mes compatriotes se font violer, tabasser, tuer, égorger, pour un regard, pour une envie, pour une religion, par folie, par des individus qui, techniquement, pourraient ne pas être présents sur notre territoire.*

**Anne Schubert**